

## Acte N° 2022-12

## Le Conseil d'administration, en sa séance du 1<sup>er</sup> juillet 2022, sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente

**Vu** le Code de l'éducation;

**Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés;

## Prend l'acte suivant :

## **OBJET**: Echanges sur l'avancée du projet de création d'une nouvelle université pluridisciplinaire

Les membres du Conseil d'administration ont échangé sur l'avancée du projet de création d'une nouvelle université pluridisciplinaire, notamment sur la composition des différents groupes de travail ; l'autonomie des pôles de formation et de recherche et les moyens financiers accordés à ce projet.

Sur ces différents thèmes, il a été expliqué que la composition des groupes de travail serait mise en ligne sur le site internet commun dès que celui-ci sera opérationnel. S'agissant de l'autonomie des pôles de formation et de recherche, ceux-ci auront une certaine autonomie et seront articulés au niveau de l'EPE par un contrat d'objectifs et de moyens, les pôles portent un projet stratégique pour l'ensemble des disciplines qu'ils recouvrent. Enfin, s'agissant des moyens financiers au soutien du projet, au-delà des échanges soutenus avec le rectorat, un rendez-vous est prévu au mois de septembre avec la Ministre chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait à Lyon, le 4 juillet 2022

La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIER

Le présent acte sera publié au recueil des délibérations et sur le site internet de l'Université à compter du 8 juillet 2022 Date de transmission au Recteur, chancelier des universités : 8 juillet 2022

Direction des affaires juridiques, institutionnelles et des marchés (DAJIM) Campus Berges du Rhône -16, quai Claude Bernard - F69365-Lyon cedex 07 Téléphone : +33(0)478697458

dajim@univ-lyon2.fr - www.univ-lyon2.fr